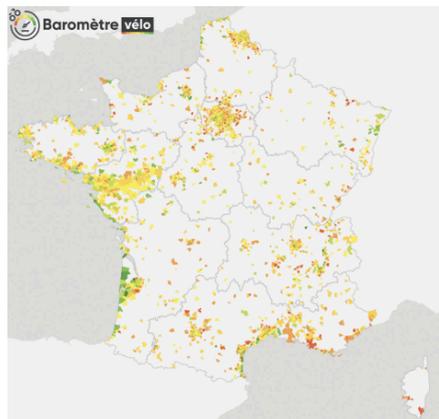


La région Pays de la Loire, première région où il fait bon pédaler selon les cyclistes



Ce jeudi 18 septembre, à 18h étaient dévoilés les **résultats de la quatrième édition du Baromètre vélo**. Cette grande enquête citoyenne, créée en 2017 par la FUB, permet aux personnes cyclistes et non cyclistes de donner leur avis sur le climat cyclable de leur commune. **334 301 réponses** ont été enregistrées en France, **du 28 février au 3 juin 2025** (231 22 en 2021).

La région Pays de la Loire a mobilisé **32 721 réponses** (23 000 en 2021) et concentre près de **10% des réponses françaises**. La région est en tête du classement en termes de taux de participation (réponses rapportées au nombre d'habitants) : **0.8% de la population ligérienne a répondu**, soulignant la demande sociale (taux de participation de 0.38% au national). C'est le fruit du travail de mobilisation des collectivités locales, des réseaux partenaires et des associations représentatives des usagers et usagers du

vélo, qui ont travaillé de concert.

“C'est une grande fierté de voir ce travail solidaire et collectif mené durant 3 mois. C'est la preuve que le collectif et ses associations sont très forts, ensemble !”
Nicolas Marty, co-président du collectif Vélo Pays de la Loire.

Dans la région, près d'**une commune sur quatre est qualifiée** : elles ont atteint un nombre de réponses jugé suffisant pour des résultats pertinents (50 réponses minimum pour les communes de plus de 5 000 personnes, 30 minimum pour les communes de moins de 5 000 habitants - nouveauté 2025. Ce changement de seuil pour les petites communes permet des objectifs plus équitables, adaptés à la taille des territoires).

La Loire Atlantique, le Maine et Loire et la Vendée constituent le podium des **communes classées** (132, 72 et 55). 90% des communes qui ont un lycée sont qualifiées, 68% des communes avec une gare également.

Qui sont les personnes répondantes

53% des personnes répondantes sont des femmes (51.1% au national) et **47 % sont des hommes** (48.9% au national) ; en **2021**, 49% étaient des hommes et 51% des femmes (selon l'Insee 51.2% de la population de la région en 2022).

Les personnes entre 35 et 54 ans représentent près de 44% des réponses et les **54- 64 ans** 22% des réponses. Les **personnes répondantes sont globalement plus âgées que pour l'édition de 2021** : les 35-44 ans sont moins nombreux cette édition (15% contre 30% en 2021).

Les personnes répondantes en Pays de la Loire **utilisent en priorité leur vélo pour** :

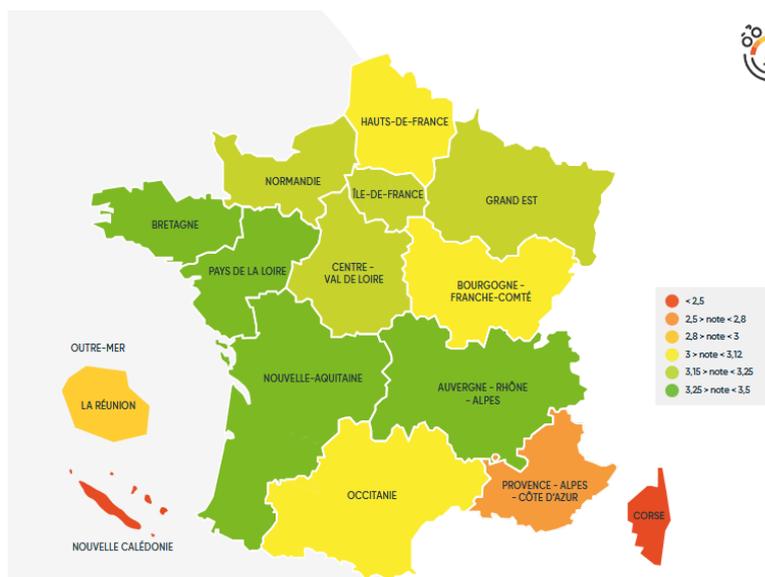
- effectuer des **déplacements utilitaires** : achats, famille/amis, démarches administratives, .. (**61%** des réponses)
- faire du tourisme ou des balades (**55%**)
- se rendre au travail (**47%**)
- faire du sport (**35%**)
- accompagner leurs enfants (**20%**)
- aller à l'école (**12%**)

Les Pays de la Loire, première région où il fait bon pédaler : le climat vélo y est jugé plus favorable qu'ailleurs, par 27 147 cyclistes et 5 574 non-cyclistes.

La région se classe **première sur le climat vélo** (= moyenne de l'ensemble des contributions régionales cyclistes des communes qualifiées) avec une note moyenne de **3.4**, devant la Bretagne et la Nouvelle Aquitaine.

« Les excellents résultats du Baromètre Vélo confirment l'engagement collectif de notre territoire en faveur du vélo du quotidien. En tête du classement national pour la participation au Baromètre et du « climat vélo » le plus favorable, la **Région Pays de la Loire** se distingue aussi par ses investissements concrets : près de 5,5 M€ engagés pour cofinancer 23 infrastructures cyclables sécurisées en rabattement vers le réseau de transport régional Aléop, 49 abris vélos sécurisés déployés dans les gares ligériennes représentant 1 280 places, et 2 à 3 M€ investis chaque année pour le développement du cyclotourisme. Cette dynamique traduit une volonté partagée d'offrir à toutes et tous des alternatives durables à la voiture individuelle. »

Roch Brancour, vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge des Transports



Région	Climat Vélo 2025	Nb de communes qualifiées
Pays de la Loire	3,42	286
Bretagne	3,35	242
Nouvelle Aquitaine	3,35	198
Auvergne - Rhône - Alpes	3,34	320
Grand Est	3,23	127
Centre - Val de Loire	3,21	103
Normandie	3,19	160
Île-de-France	3,15	460
Occitanie	3,12	289
Bourgogne - Franche-Comté	3,11	83
Hauts-de-France	3,1	251
Outre-Mer	2,74	19
Provence - Alpes - Côte d'Azur	2,73	101
Corse	2,46	6

La région ligérienne confirme sa **première position** : elle était déjà sur la première marche du podium en 2021, également

devant la Nouvelle Aquitaine et la Bretagne.

La FUB relève les bons résultats du grand Ouest : “ Une partie de la façade atlantique confirme son dynamisme en matière de vélo : les communes des Pays de la Loire, de la Bretagne et de la région Aquitaine affichent en moyenne les meilleures notes”

Climats cyclables à l'échelle des départements

Ces résultats se confirment à l'échelle départementale : 3 départements de la région (Vendée, Loire Atlantique et Mayenne) ont leur climat cyclable dans le top 20 des climats départementaux en France et les 5 départements de la région sont parmi les 30 premiers départements de France. La Sarthe est le département de la région avec la plus grosse évolution de sa moyenne générale (près de 4%), talonnée par la Loire Atlantique et la Mayenne.

*« Ces chiffres encourageants pour la **Vendée** traduisent un travail collectif réalisé par l'ensemble des collectivités vendéennes en faveur du vélo. C'est aussi pour le Département la reconnaissance de son action pour le vélo du quotidien et de son réseau d'itinéraires cyclables long de 1800kms. La création de la Communauté Vendéenne du Vélo viendra accompagner cette dynamique pour développer la culture vélo en Vendée. »*

Thomas Perrocheau,
conseiller départemental de la Vendée, délégué à la Politique du Vélo

*« Pour le Département de **Loire-Atlantique**, une politique vélo efficace doit à la fois traiter la question des infrastructures pour permettre une pratique en toute sécurité mais aussi celle des usages, notamment en accompagnant les personnes plus éloignées de la pratique du vélo. Sur ces 2 grands axes, nous savons pouvoir compter sur l'appui et la compétence des associations de cyclistes dont l'expertise d'usage est particulièrement précieuse. Merci à elles ! »*

Freddy Hervochon,
conseiller départemental de la Loire Atlantique, vice président en charge des mobilités

*« La sécurisation et la densification des voies cyclables est un enjeu majeur du report modal à tous les âges. Le Département de **Maine-et-Loire** y travaille chaque jour en s'appuyant sur la connaissance du territoire des élus locaux et des habitants – réunis en collectifs ou associations. Je me félicite de constater que nos efforts sont reconnus et plébiscités par nos concitoyens. Un tel succès conforte le bien-vivre Ensemble avec un cadre de vie apprécié et appréciable. La force de la douceur, marqueur de la politique départementale, s'en trouve d'autant plus concrète. »*

Gilles Piton,
conseiller départemental de Maine-et-Loire, vice président en charge de l'attractivité et de l'équilibre territorial

Des notes plutôt positives en comparaison à la France, à l'image du travail et des résultats concrets observés

Ces résultats ne sont pas une surprise. Ils sont la traduction de la coopération de tous les acteurs à chaque échelle, du niveau de concertation et du niveau d'investissement également. **Depuis 2019, les politiques cyclables se sont installées dans le paysage des Pays de la Loire, soutenues par une politique nationale volontariste**, particulièrement via le **Fonds des Mobilités Actives**. Cet **appel à projet, opéré par l'ADEME**, a financé 1 230 projets entre 2019 et 2023, dont **60 en Pays de la Loire** (près de 5%), AAP impliquant le **respect des recommandations du Cerema**.

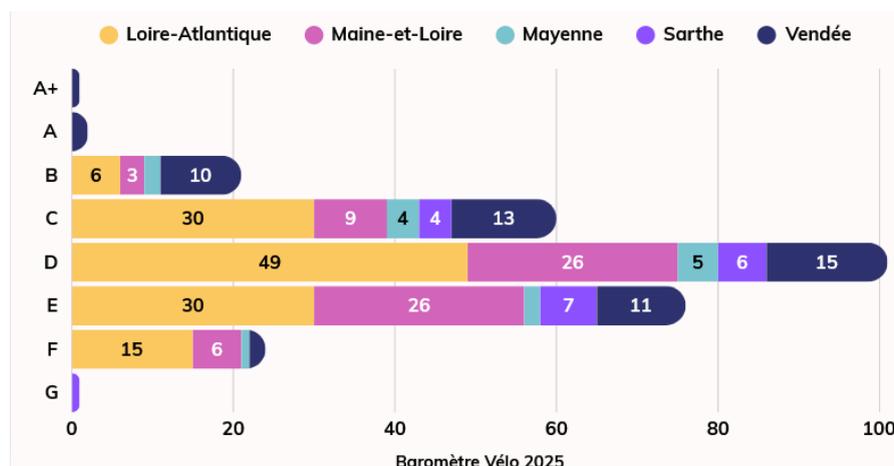
A l'échelle nationale, la **FUB** relève que **“les avis positifs des citoyens du Baromètre vélo sont trois fois plus présents à proximité d'un aménagement réalisé dans le cadre du Fonds Mobilités Actives”** qu'à proximité d'autres aménagements cyclables.

Ce bon climat vélo est le reflet des résultats des politiques cyclables des dernières années observés dans la région:

- **La part modale vélo** en Pays de la Loire est passée de 3% à 4.1% en 2024 (INSEE) (**1^{ère} région métropolitaine**). 21% de sa population fait du vélo au moins une fois par semaine (Enquête les Français et le Vélo 2025).
- La région est traversée notamment par **deux eurovélos** qui font partie du top 4 des eurovélos les plus fréquentés par jour (10 en France),
- **Le vélo est utilisé pour se rendre à la gare** plus qu'ailleurs : 14% des personnes usagères du TER vont à la gare à vélo contre 6% au national (SNCF).
- La région offre un service de **stationnement vélo en gare** de 18.8 places pour 1 000 habitants, soit la 3^{ème} région métropolitaine en la matière (Vélo & Territoire).
- La région Pays de la Loire présente le troisième **réseau cyclable** de la France métropolitaine (2.44 mètre linéaire de voirie cyclable / habitant) (Vélo & Territoire).
- Près de **45 000 enfants** ont reçu une attestation de **Savoir Rouler à Vélo** entre 2022 et début 2025.

Ces résultats masquent toutefois des disparités et enjeux forts

L'étude plus attentive des notes des communes souligne les disparités de résultats.



Graphique ci-contre : répartition des communes classées, par note de climat cyclable (allant de A+ à G) et par département

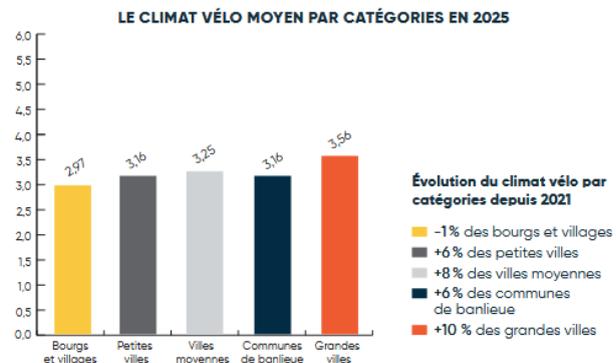
- 30% des communes classées disposent d'un **climat cyclable positif** (Notes A+ / A / B / C, de excellent à plutôt favorable)
- 35% des communes classées ont un **climat cyclable moyennement favorable** (note D).

- **35%** des communes classées disposent d'un **climat cyclable peu propice à la pratique** (notes E / F / G : de défavorable à très défavorable)

Ces bons résultats en comparaison des autres régions et départements ne doivent ainsi pas masquer des **enjeux majeurs pour le futur des politiques cyclables** : **permettre à chaque personne de faire le choix du vélo, quelque soit son territoire et ainsi réduire les inégalités d'accès à la pratique.**

Ainsi, les **climats vélo nationaux par catégorie de territoire** souligne des disparités entre les secteurs plus ruraux et les plus urbains, qu'il conviendra d'affiner dans les analyses futures que portera le Collectif Vélo Pays de la Loire. Ces disparités sont le **reflet de l'ancienneté des politiques cyclables, mais aussi des moyens budgétaires et humains disponibles.**

Et reflètent les **besoins plus importants des cyclistes** : les vitesses des véhicules motorisés plus élevées en milieu rural et les coupures fréquentes (fleuves, deux fois deux voies, etc), nécessitent de fait plus d'aménagement et de réorganisation du territoire.



Cette moyenne générale masque également des **diversités dans la place faite aux cyclistes localement**. **63% des assos signalent des mesures anti-cyclistes** sur leur territoire : zones avec obligations de pied à terre intempestives (stop ou interdictions de circuler), arrêtés anti doubles sens cyclables, ...

Le Collectif va ainsi analyser dans les prochains mois les résultats détaillés pour chaque échelle de territoire en Pays de la Loire, pour **identifier les leviers essentiels au développement de la pratique, notamment pour plus d'intermodalité, de pratique du vélo au collège et au lycée**, et continuer le travail avec la région et les départements.

“Notre objectif avec le baromètre et nos partenaires : transformer les réponses citoyennes en données utiles pour la politique publique dans les prochains mois, sur tous les territoires, des plus ruraux aux plus urbains.”

Nicolas Marty, co-président du Collectif Vélo Pays de la Loire

Lien vers la vidéo de réaction du co-président du Collectif, Nicolas Marty :

https://drive.google.com/file/d/1dZ0MZV2wZ2iEGgc4r2OMoHmNtMvw9_gP/view?usp=drive_link

Lien vers le Dossier de presse de la FUB :

https://drive.google.com/file/d/1Q5xP7yw0vbr69Mlc-X_hXoJ6q6soZoH2/view?usp=drive_link